1974 - 2024

50 ANS DE FABRIQUE DES TERRITOIRES EN MOSELLE

L'AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE : ENTRE MÉMOIRE DES LIEUX & VISION POUR LES TERRITOIRES

Depuis 50 ans, l'AGURAM est au service des collectivités et de leurs territoires. **Cet outil d'ingénierie locale et de prospective** a su évoluer selon les courants et les tournants de pensées de chaque époque. Elle a contribué et contribuera encore à **façonner la ville, l'agglomération, la métropole, les territoires de Moselle et frontaliers.**

Les enjeux actuels et à venir de l'aménagement ne peuvent se comprendre sans porter un regard sur les 50 dernières années à l'agence d'urbanisme.

L'agence d'urbanisme travaille pour et avec ses membres, et les aide à harmoniser leurs politiques publiques. Les adhérents (territoires et partenaires techniques) participent à la construction collective d'un programme de travail partenarial. C'est une feuille de route au service du bien commun, qui détermine l'essentiel des activités de l'agence, années après années. Les apprentissages qui en ressortent sont mutualisés grâce au partage des méthodes, des expériences et de l'innovation. Ce programme est adopté par notre assemblée générale composée d'élus et de partenaires..

L'agence est un outil indépendant, qui exprime, en liberté, ses positions techniques dans l'intérêt collectif de ses membres.

L'agence fait aussi partie d'un réseau (la Fédération nationale des agences d'urbanisme) qui représente aujourd'hui plus de 50 structures sur le territoire français et permet à plus de 2 000 salariés, experts de l'aménagement des territoires de nourrir leurs pratiques communes.

RACONTER UN DEMI-SIÈCLE D'AGURAM, C'EST COMME FEUILLETER UN ALBUM DE FAMILLE OÙ CHAQUE ÉVÈNEMENT MARQUANT CONSTITUE UN REPÈRE POUR LES FEMMES ET LES HOMMES QUI EN ONT FAIT PARTIE…

1974

7 communes fondatrices

2024

une assise territoriale représentant plus d'un million d'habitants

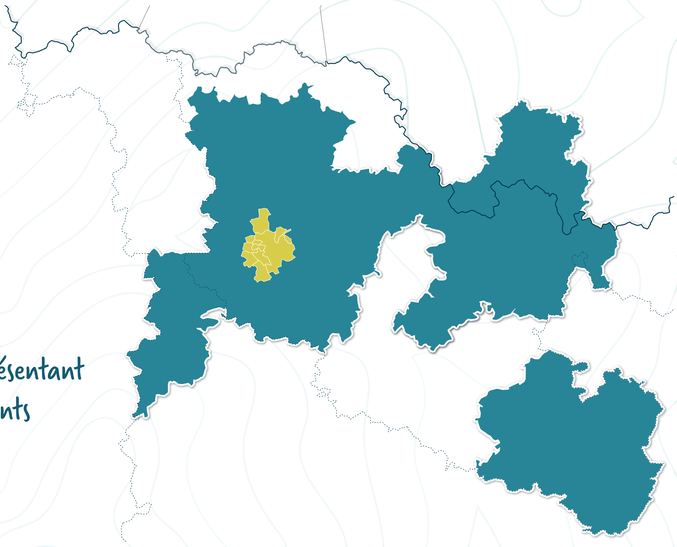

DES MÉTIERS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La diversité des métiers de l'agence a évolué avec le temps. Leurs expertises croisées ont, depuis sa création, permis d'aborder l'urbanisme de la façon la plus transversale.

Les métiers piliers de l'agence sont ceux d'urbaniste, architecte, géographe, démographe, économiste, statisticien et cartographe. Il faut aussi y associer les postes administratifs sans lesquels l'agence ne fonctionnerait pas.

Des métiers ont disparu ou bien les intitulés de poste ont évolué comme ceux de dessinateur, projeteur, tireur de plans, calculateur et offsetiste.

Les métiers plus récents sont essentiellement liés aux progrès techniques et informatiques, puis du numérique. Le cartographe et le SIGiste remplacent le dessinateur ; le géomaticien affirme sa place et devient indispensable.
Dans le même temps, la communication se métamorphose (publications plus courtes, pédagogiques et percutantes, évènements, site Internet, réseaux sociaux).

La dernière décennie voit également les questions d'environnement et de développement durable arriver, tant dans les missions que parmi les intitulés de postes.

AGURAM
AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

50 ans de fabrique des territoires de Moselle

1970 - 1985

LES AGENCES D'URBANISME : UNE NOUVELLE INGÉNIERIE S'ORGANISE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (**Datar**) est créée en **1963** pour mettre un coup d'accélérateur à la planification, tout en garantissant un bon équilibre entre les territoires.

La Loi d'orientation foncière (**LOF**) de **1967** marque la création de 2 piliers de la planification : les Plans d'occupation des sols (**POS**) et les Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (**SDAU**). Elle permet aussi la création des **agences d'urbanisme**, sous une gouvernance partagée État - villes centres et communes volontaires. Elles accompagneront le développement des agglomérations françaises par des observatoires, des réflexions prospectives et la réalisation des documents de planification.

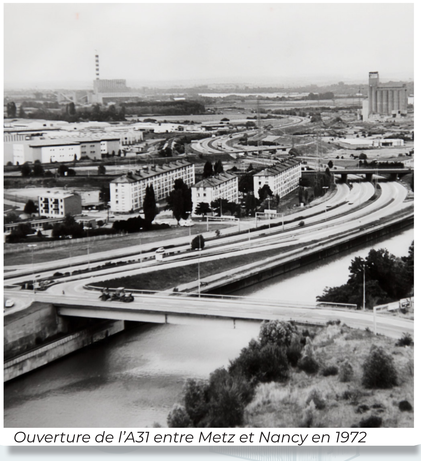

Ouverture de l'A31 entre Metz et Nancy en 1972

Le quartier Metz-Borny se finit en 1973

Ouverture du centre commercial Saint-Jacques en 1976

Piétonnisation de la rue Serpenoise en 1979

Quartier de la Grange-aux-Bois, 1 900 logements pour cette « ville à la campagne », 1980

En avril **1974**, Jean-Marie Rausch, maire de Metz, affirme la nécessité de créer « *un outil partenarial efficace pour un aménagement cohérent et concerté* » pour les communes de l'aire messine. C'est la **naissance de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération messine** (18e agence en France).

La structure est officiellement lancée en été et présentée aux élus en octobre, quelques mois avant la création du District urbain (1ère forme d'intercommunalité, janvier 1975). M. Rausch sera le 1er président de ces 2 structures, qui lient ainsi leurs destins.

L'agence s'installe

L'AGURAM voit le jour en réunissant **7 communes fondatrices** (Le Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Marly, Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Vantoux) rejointes rapidement par Saint-Julien-lès-Metz. Ses 1ères missions s'orientent vers les enjeux d'aménagements urbains, de logements et de transports en commun. C'est la naissance d'une connaissance « de terrain » qui va s'affiner dans le temps. C'est aussi la construction d'un lien privilégié avec les élus et les techniciens des communes. Cet accompagnement sur-mesure est une caractéristique qui perdurera tout au long des années.

Logo vintage

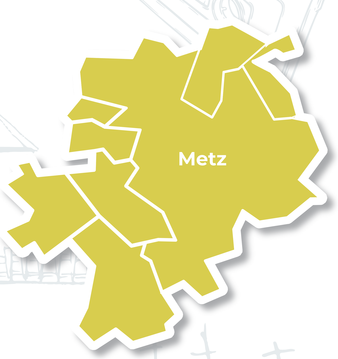

7 à 10 communes adhérentes
Assise territoriale = 160 000 habitants
4 à 13 salariés

Président : **Jean-Marie Rausch**
Locaux : **à Montigny-lès-Metz puis place d'Armes à Metz (avec le District urbain)**

Pour la petite histoire

- 1ère édition des Rencontres nationales des agences d'urbanisme à Metz en 1980, sur le thème de la nouvelle politique des centres et quartiers anciens
- le FC-Metz remporte la coupe de France de football en 1984 (puis en 1988)

CONSEIL MUNICIPAL

OUI A L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE...

Projets phares

- **Élaboration des POS pour 6 communes**
- **Plans d'aménagement pour le Technopôle Metz-2000, le secteur du Sablon nord (futur quartier de l'Amphithéâtre), le quartier de la Grange-aux-Bois, la ZAC du centre à Montigny-lès-Metz**
- **Évaluation des besoins de logements neufs pour les années 80 dans le district**
- **Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (quartier Saint-Vincent à Metz)**
- **Élargissement du réseau de transports en commun (avant-projet général d'un Transport en commun en site propre-TCSP)**
- **Participation à l'élaboration d'un Schéma régional du tourisme et des loisirs**
- **Révision, suivi et assistance du SDAU Nord Métropole Lorraine (1974-1986)**

Technopôle Metz 2000 - schéma Directeur secteur nord golf

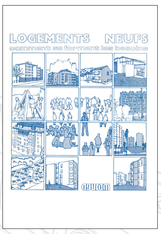

1985 - 2000

LA NÉCESSAIRE ADAPTATION À LA DÉCENTRALISATION

Avec les **lois Defferre**, l'acte 1 de la décentralisation est engagé. De **1982 à 1986**, la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État est totalement modifiée. En **1991** est votée la loi d'Orientation sur la ville (**LOV**) qui établit le principe du « droit à la ville » et organise les moyens de la lutte contre la ségrégation urbaine.
Dans le même temps, les politiques se tournent vers les « **villes moyennes** » pour alléger la pression sur les grandes métropoles. Bientôt, de nouvelles questions émergent sur l'évolution des quartiers de « grands ensembles », l'impact des déplacements automobiles sur l'étalement urbain ou le zoning des fonctions urbaines.

En 1992, le sommet de la Terre à Rio-de-Janeiro, marque une prise de conscience face au changement climatique, quelques années après le rapport Brundtland de 1987.

Ouverture de l'Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine en 1991, maîtrise d'ouvrage de la Région Lorraine

Centre commercial Saint-Jacques, centre-ville de Metz, années 90

La Rotonde - bâtiment emblématique de la zone Actisud, années 80

Implantation du WTC au Technopôle 2000, années 80

Le Galaxie s'implante sur un ancien crassier à Amnéville, 1988

En 1990, les villages de la grande couronne messine s'intègrent au **District urbain**, qui **prépare sa mutation** en même temps que son extension.

En se voyant transférer des compétences propres en matière d'urbanisme, les communes périphériques de Metz deviennent de nouveaux partenaires de l'AGURAM. Elles sollicitent davantage ses expertises, notamment pour l'élaboration de plans de référence ou l'aménagement de leurs centres-bourgs. Elles « réclament » leurs lotissements ou leurs zones d'activités.

Passerait-on de l'organisation du territoire à l'**aménagement des territoires** ?

L'agence prend son envol

Si les champs d'intervention se tournent davantage vers l'opérationnel, l'agence se conforte aussi comme l'**outil technique et prospectif** de l'agglomération. Elle aborde des **démarches territoriales transversales** qui permettent d'adopter un rôle d'éclaireur et d'être le lieu de diffusion d'une culture stratégique naissante de la planification.

La ville-centre sollicite des analyses urbaines de plus en plus fines (en préalable de l'installation de nouveaux quartiers notamment). Les liens avec les maires continuent de se resserrer car ils sont désormais aux manettes de la définition des normes locales d'urbanisme et souhaitent être accompagnés, éclairés, conseillés. Les missions d'**observation**, de **collecte et de transformation des données** se développent. L'agence participe par exemple à la réflexion régionale, sur l'équipement, l'urbanisme et les transports.

Logo vintage

L'équipe en 1988

7 à 16 communes adhérentes
1 district urbain
Assise territoriale = 175 000 habitants
13-15 salariés

Présidents : **Jacques Faudon, Nadine Devinoy, Jean-Marie Rausch**
Nos locaux : **place d'Armes à Metz**

Pour la petite histoire

- 1989 : inauguration de l'Arsenal et du Cescom
- 1989 : ouverture du Parc Big bang Schtroumpf (actuel Walygator) à Maizières-les-Metz
- 1991 : ouverture du Galaxie d'Amnéville, 1er concert donné par Patricia Kaas
- 1994 : Michel Barnier, alors ministre de l'environnement, classe le Mont Saint-Quentin au titre de ses richesses paysagères, patrimoniales, historiques et écologiques

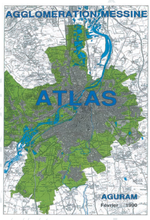

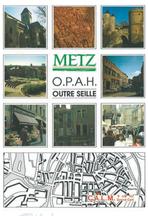

Projets phares

- **1er Observatoire logement de l'agglomération messine, résultat d'un partenariat avec les professionnels locaux du secteur de l'habitat et de la construction (1985)**
- **Opah du quartier messin Outre-seille (1988-1991)**
- **Étude d'aménagement de la rive droite de la moselle (Aral, Thionville, 1991)**
- **Atlas et Livre Blanc de l'agglomération messine (1990-1993)**
- **Étude de préfiguration du quartier Gare à Thionville (1993)**
- **Études préalables à l'implantation d'un complexe cinématographique à Saint-Julien-lès-Metz (1993)**
- **Démarrage du Plan de déplacement urbain messin (1996)**
- **Études de reconversion des sites militaires de l'agglomération messine (restructuration engagée dès 1999)**
- **1er numéro du Journal du stationnement messin**

2000-2015

LA MONTÉE EN PUISSANCE DES INTERCOMMUNALITÉS

La loi Solidarité et renouvellement urbain (**SRU**) de 2000 remanie profondément le code de l'Urbanisme dans l'objectif de mieux « **faire la ville sur la ville** ». Elle impose l'élaboration des Schémas de cohérence territoriale (**SCoT**), en lieu et place des SDAU et les Plans locaux d'urbanisme (**PLU**) se substituent progressivement aux POS.

L'étalement urbain n'est plus le modèle en vogue. La **densification** de la ville, afin de protéger les espaces naturels, figure comme l'une de ses principales ambitions. La décennie est aussi marquée par la montée en puissance des préoccupations liées à la **rénovation de l'habitat**, à la **gestion de la ressource en eau ou à l'amélioration du cadre de vie.**

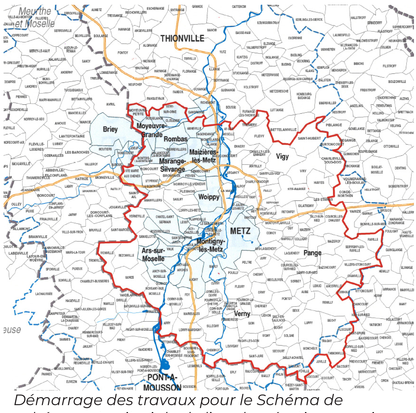

Démarrage des travaux pour le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCoTAM) en 2001

Inauguration du nouveau palais omnisport des Arènes en 2002 et début des aménagements du parc de la Seille

Réaménagement de la place de la République en 2010 (et mise en service des 2 lignes du Mettis en 2013)

L'hôpital de Mercy ouvre en 2012 aux abords de la rocade sud

Fermeture de la Base aérienne 128 en 2012 et début de la reconversion du site

L'avenir se dessine désormais avec les **intercommunalités** qui deviennent l'échelle de référence pour la **stratégie territoriale d'aménagement**, générant de nouveaux besoins d'étude dans lesquels l'agence va s'investir. Les communes mettent en commun leurs compétences : c'est la **coopération intercommunale**.

La Communauté d'agglomération de Metz Métropole (CA2M) remplace le district en janvier 2002.

Les **relations transfrontalières** montent en puissance et posent les nouvelles bases de l'économie, du développement urbain et des déplacements, en particulier dans le Sillon mosellan avec le Luxembourg.

Par ailleurs, l'annonce en 2008 du Plan de modernisation de la défense marque la suppression de près de 1 000 postes des armées sur le territoire messin.

L'agence murit

Inauguration

L'AGURAM pour dessiner et mieux éclairer l'avenir

Les nouveaux locaux de l'AGURAM, au Technopôle de Metz, ont été inaugurés hier en présence de nombreux élus. L'occasion de rappeler les principales missions de cette agence d'urbanisme au service des communes.

Le Président Nazeyrollas présente l'agence comme l'« *instrument du développement harmonieux de l'agglomération messine, tournée vers l'Europe* ».

Dans la période, ce ne sont pas moins de **30 communes qui rejoignent l'agence.** Dans le même temps, le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (**SCoTAM**) adhère également (2007), ainsi que plusieurs communautés de communes et d'agglomération: Pays Orne-Moselle, qui ouvre la voie en 2004, Maizières-lès-Metz (aujourd'hui Rives de Moselle) et Val de Fensch en 2007, Val de Moselle (aujourd'hui Mad & Moselle) en 2010, Houve et Pays boulageois en 2015.

Logos vintages

AGURAM
agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

AGURAM

L'arrivée d'**Internet** et le **développement de l'informatique** transforment les modes de travail. L'agence n'échappe pas à cette révolution en profitant des **nouveaux outils d'information géographique** pour apporter une valeur ajoutée aux études. L'usage numérique des données décuple les capacités de traitement et la précision des analyses. L'agence se confronte aussi à un nouvel enjeu du « savoir dire », au cœur des préoccupations, tant dans les recrutements que dans les formations proposées à ses équipes. La communication se professionnalise.

Pour la petite histoire

- 2000 : Ikea ouvre entre l'A31 et le port de Metz
- 2000-2002 : 1ers fonds numérisés disponibles pour les communes et installation de postes de travail destinés au Système d'information géographique (SIG)
- 2002 passage à l'€
- 2010 : inauguration Centre Pompidou-Metz

Assise territoriale = 275 600 habitants
15 à 20 salariés

Présidents : **Jean-Marie Rausch, André Nazeyrollas, Henri Hasser**
Locaux : **place d'Armes, rue Thomas Edison, puis rue Marconi (immeuble Ecotech) à Metz-Technopôle**

Projets phares

- **Approbation du plan de déplacement urbain du district (2000)**
- **Contribution aux études de reconversion des sites de défense (CRSD), en particulier pour la base aérienne 128 de Frescaty**
- **Dossier de réalisation de la ZAC de l'Amphithéâtre à Metz (2000 à 2005)**
- **Études sur l'opération d'aménagement du site de Mercy (2005)**
- **Tableau de bord de l'économie pour la Communauté de communes de Maizières-lès-Metz (2012)**
- **Analyse territoriale de l'armature urbaine pour la Région Lorraine (2012)**

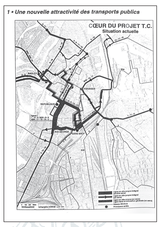

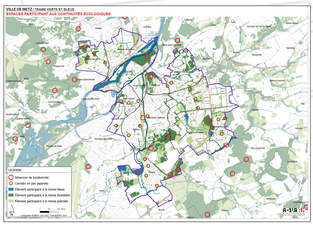

- **Débat des taxes de la TVB messine (2015) = début des études de préservation et renforcement des Trames vertes et bleues messines (2015**
- **Démarrage des travaux des Programmes locaux de l'Habitat (ex. Val de Fensch en 2015)**
- **11 communes élaborent simultanément leur PLU en 2015**

2015 - 2025

DES TERRITOIRES EN MUTATION PROFONDE : UNE AGENCE RÉINVENTÉE, DE NOUVELLES FAÇONS DE CONCEVOIR ENSEMBLE

Après la loi **NOTRe de 2015**, la loi **Élan de 2018** veut favoriser la restructuration du logement social, l'amélioration du cadre de vie et une meilleure cohésion des territoires. Les objectifs de densité sont révisés à la hausse dans les SCoT, les questions de mixité urbaine (des formes, des fonctions sociales) passent sur le devant de la scène, de nouveaux quartiers, tournés vers le développement durable, fleurissent à l'échelle des communes… C'est aussi le temps des tiers-lieux et de la **participation citoyenne renforcée,** sans oublier la construction de **projets « grands territoires ».**

Les politiques régionales s'appliquent dans de nouveaux périmètres, avec l'élaboration d'un Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (**Sraddet**). Les intercommunalités se sont parfois élargies et leurs **projets de territoire** se (re)structurent.

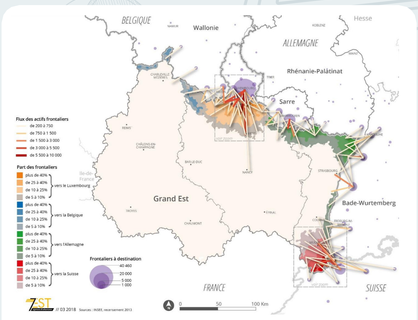

Les agences d'urbanismes du Grand Est contribuent à l'élaboration du Sraddet dès 2016

Zac de l'amphithéâtre en pleine mutation

En 2018, 5 villes mosellanes sont ciblées dans la démarche Action Cœur de Ville, ici Thionville

Balade urbaine à Saint- Avold, 2021

Le Sansonnet, écoquartier intégrant un parc urbain au pied du Mont-Saint-Quentin

En Moselle, le nombre d'intercommunalités passe de 31 à 23. Les fusions impliquent de nouveaux défis : s'emparer de **nouvelles compétences**, bâtir une **vision communautaire élargie**, prioriser les actions à engager, faire du marketing territorial. Chacune élabore son projet de territoire, en redéfinissant ses ambitions, en même temps que ses contours, par un exercice d'**intelligence collective**.

Metz s'affirme en tant que métropole depuis 2018, et lance son **Projet métropolitain.**

Logo actuel

AGURAM
AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

L'agence monte en puissance

La CA Portes-de-France-Thionville adhère à l'agence en 2017, et ouvre la voie à une **assise territoriale plus largement déployée**. Entre 2018 et 2024, une dizaine d'autres intercommunalités rejoignent l'agence. Dans ce contexte, l'agence travaille à renforcer l'intelligence territoriale et à bâtir des politiques urbaines partagées. Elle accompagne l'élaboration des documents de planification (PLUi, PDU, PLH, PCAET, etc.)

L'AGURAM accompagne la révision puis la modification du **SCoTAM** (2019 à 2023), qui intègre un document d'aménagement artisanal et commercial (**DAAC**). Elle s'investit aussi à l'échelle de la **Grande Région transfrontalière**, de la **Région Grand Est**, du **Sillon lorrain**, du département ou encore des aires métropolitaines pour mieux comprendre et accompagner les fonctionnements territoriaux.

Les missions se diversifient et les processus s'adaptent. L'agence passe en « mode projet », avec une responsabilisation directe des chefs de projet. Elle renouvelle ses formats de production, plus communicants, plus animés. Les rendez-vous se multiplient, avec des Cafés thématiques, **conférences-débats** et même des **balades urbaines** commentées à vélo. Au moment de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'agence, agile, poursuit ses projets en télétravail et anime plus de 1000 réunions en visioconférence.

Pour la petite histoire

- 2016 : création de la Région Grand-Est et structuration du réseau 7Est, regroupant les agences d'urbanisme
- 2016 : manifeste de Bayonne signé par l'ensemble des agences d'urbanisme
- 2017 : 1er Label écoquartier pour le Sansonnet à Metz
- Ouverture des centres commerciaux (Waves à Actisud en 2014 et Muse quartier de l'Amphithéâtre en 2017)

Assise territoriale = 1 million d'habitants
28 salariés (2024)

Présidents : **Bruno Valdevit, Pierre Fachot**
Locaux : **rue Marconi (immeuble Ecotech) à Metz-Technopole, puis 27 place Saint-Thiébault à Metz (depuis 2021)**

Projets phares

- **Accompagnement de la métropole lors de l'élaboration du Projet métropolitain (2017-2020)**
- **Élaboration puis mise en œuvre ou travaux de suivi pour 3 SCoT en Moselle**
- **PLUi de l'Eurométropole de Metz, des communautés de communes de la Houve Pays boulageois et de Mad & Moselle**
- **Études de redynamisation des centres-villes de Thionville, Saint-Avold, Sarreguemines, Creutzwald, Boulay-Moselle, Ars-sur-Moselle et Guénange**
- **Mise en place des observatoires Foncier-Habitat et de l'Atlas des friches de l'EPFGE**
- **Stratégies d'organisation des mobilités, notamment sur les politiques cyclables**
- **Accompagnement des PCAET, analyse de la vulnérabilité des territoires et déploiement des réflexions autour d'un urbanisme favorable à la santé**
- **Réalisation d'un Atlas des communes de Metz Métropole (2019)**
- **Végétalisation des cours d'écoles de la ville de Metz (depuis 2022)**
- **Démarrage du Plan guide des espaces public de la ville de Metz (2022)**

2025 et demain ?

À L'HEURE DES CRISES ET DES TRANSITIONS VERS UNE (R)ÉVOLUTION DES TERRITOIRES ?

Les crises économique, écologique et sanitaire nous invitent à repenser nos modèles traditionnels. Les grandes aires urbaines se sentent vulnérables (coût de la vie, prix de l'immobilier, exiguïté des logements, pollution et bruit, inégalités, etc.).

La loi Climat & résilience en 2021 a marqué un tournant en matière de consommation et d'artificialisation des sols en définissant une **trajectoire de sobriété foncière à l'horizon 2050**.

Cette notion de la sobriété, ainsi que celle de la frugalité, ont conquis le champ lexical de l'urbanisme. Ce dernier est désormais tactique, transitoire, pragmatique, inclusif, intergénérationnel, participatif, mais surtout optimiste.

On parle de canopée végétale, de chronotopie des bâtiments, de quartiers décarbonés, d'aménagements réversibles, de co-living, de forêts urbaines et comestibles, de ressourceries, etc. Les citoyens aspirent à plus de proximité, à la fois avec les commerces et les services, mais aussi avec la nature (le concept de la **ville du ¼ d'heure** s'affirme). Ils sont à la recherche de logements économes en énergie et veulent des espaces urbains, périurbains et ruraux adaptés à tous les âges (du bien grandir au bien vieillir).

Pont de Flandres (Paris 19e) : quartier industriel réaménagé (2017) pour travailler/partager/se ressourcer, avec services, programmation événementielle, street art, etc.

ZAC Gratte-Ciel à Villeurbanne (69) : 3 années d'occupation temporaire (2021-2023), pour expérimenter, se divertir et co-construire le futur quartier avec un objectif d'intensification urbaine

Copenhague (Danemark) : édifice exceptionnel par sa structure en acier, le centre de valorisation de déchets d'Amager Bakke (2017) s'illustre par ses capacités de génération d'énergie & par sa démarche d'intégration urbaine

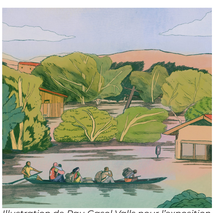

Illustration de Pau Gasol Valls pour l'exposition itinérante 'Living in 2050' de la Croix-Rouge française visant à sensibiliser le grand public aux défis climatiques & sociaux

> **80 %**
> de la ville de demain est déjà là, sous nos yeux

Logo du futur ?

AGURAM

Horizon 2050 en France (projections)

70 millions d'habitants

+2,2 °C hausse des températures en moyenne

2 milliards de m³ d'eau viendront à **manquer**

50 % d'actifs sur la population totale

1/3 de la population aura plus de 60 ans (ils seront + nombreux que les 0-15 ans)

7 français sur 10 abandonnent leur voiture pour se rendre au travail (3 actuellement)

Projet 'ma ville du futur' par les élèves de 6e du collège Saint-André de Nogent-sur-Marne, 2024

Le village du futur, une vision onirique proposée par l'IA

L'image & le récit utopique comme outils de co-construction de la ville de demain ? Atelier animé par le Cerema lors de la remise des labels Ecoquartiers 2018

La ville moyenne en 2050, une vision futuriste proposée par l'IA

L'AGURAM poursuit ses questionnements sur des modes de développement à l'œuvre depuis 5 décennies. La dispersion de l'habitat, des activités et des services s'est incontestablement faite au détriment des richesses naturelles et s'est accompagnée d'inégalités sociales. Il faut désormais concevoir des projets défendant des valeurs fortes comme l'**économie de la ressource foncière**, la **mixité urbaine** et l'**équité sociale**, mais aussi pouvant évoluer avec souplesse en fonction des circonstances, des opportunités économiques et des possibilités de **résilience**.

L'observation foncière devient une approche fondamentale des stratégies locales. Les bases de données explosent sur tous les sujets. **La ville se veut intelligente et réactive**. L'agence aide les territoires à **anticiper les risques** et à **s'adapter aux crises**. L'intelligence artificielle **(IA)** est peu à peu mise à profit dans ses études. Ses équipes sont stables et démultiplient leurs forces de frappe partout en Moselle.

Avec ses **scénarios percutants**, l'agence imagine des projets sur-mesure, axés sur les capacités de régénération des territoires.

Dès 2025

La ville du ¼ d'heure fleurit un peu partout. Les espaces publics et les entrées de ville se métamorphosent. Des chartes locales entre les collectivités mosellanes et les acteurs de la construction sont mises en place pour construire autrement.

En 2030

Dans le SCoTAM, la valeur du sol n'est plus seulement économique, elle est aussi fonctionnelle et écologique.

En 2035

Toutes les friches de Moselle ont retrouvé une vocation (dont la renaturation). Les places des villes sont libérées des voitures, leurs sols désimperméabilisés. La rue est désormais le prolongement de l'appartement, dans laquelle on peut jouer/se rencontrer.

En 2040

Metz devient la 1ère métropole autonome sur l'alimentaire et l'énergie ; les filières rurales se sont organisées pour répondre aux besoins des habitants dans un rayon de 100 km grâces à des projets alimentaires territoriaux.

En 2045

Les espaces dédiés aux activités de commerce et d'industrie ont été repensés en intégrant une mixité des usages. Ils sont évolutifs et (ré)intégrés aux villes/villages dans toutes les intercommunalités de Moselle.

Vers 2050

Les surchauffes du pays, ainsi que les catastrophes naturelles à répétition du sud et de l'ouest français incitent les habitants à revenir dans l'est, territoire innovant, à la pointe de l'adaptation et de la résilience urbaine.